



Société de transport
de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION **PROCÈS-VERBAL 202101**

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2021 À 17:09, PAR
VIDÉOCONFÉRENCE, 895 RUE CABANA**

Sont présents :

Mme Chantal L'Espérance	Administratrice
Mme Dany Grondin	Administratrice
M. Éric DesLauriers-Joannette	Administrateur
M. Marc Denault	Président
M. Pierre Avard	Administrateur
M. Pierre Tremblay	Vice-président

et Mme Évelyne Beaudin avait motivé son absence.

Étaient aussi présents :

M. Louis-André Neault	Directeur
M. Michaël Gauthier	Directeur
M. Patrick Dobson	Directeur général et secrétaire
M. Stéphan Veilleux	Directeur
Mme Suzanne Méthot	Directrice générale adjointe et trésorière

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président déclare l'assemblée ouverte.

2. **ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION**

RÉSOLUTION NUMÉRO 001-21

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'avis de convocation et le certificat de signification soient et sont approuvés.

- ADOPTÉ -

3. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2020**

RÉSOLUTION NUMÉRO 002-21

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le secrétaire soit et est dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 décembre 2020 .

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 décembre 2020 soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

RÉSOLUTION NUMÉRO 003-21

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

Due à la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, les personnes intéressées à poser des questions ou qui avaient des documents à transmettre au conseil d'administration ont été invitées à le faire via courriel avant le 20 janvier 16h.

Madame France Croteau, RUTASM

Madame Croteau a fait parvenir une correspondance à l'attention des membres du conseil dans laquelle il est question des déplacements par taxi pour le service du transport adapté.

6. EMPRUNT PAR ÉMISSION D'OBLIGATIONS DE 7 492 000 \$ DATÉES DU 3 FÉVRIER 2021- RÉOLUTION D'ADJUDICATION

RÉSOLUTION NUMÉRO 004-21

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros R-032, R-037, R-031, R-038, R-042, R-043, R-046, R-048 et R-049, la Société de transport de Sherbrooke souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 3 février 2021, au montant de 7 492 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu cinq (5) soumissions conformes;

1- BMO NESBITT BURNS INC

1 006 000\$	0.50000 %	2022
1 020 000\$	0.60000 %	2023
1 033 000\$	0.70000 %	2024
1 048 000\$	0.80000 %	2025
3 385 000\$	0.85000 %	2026

Prix : 99.09900

Coût réel : 1.04687 %

2- FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

1 006 000\$	0.50000 %	2022
1 020 000\$	0.60000 %	2023
1 033 000\$	0.70000 %	2024
1 048 000\$	0.80000 %	2025
3 385 000\$	0.95000 %	2026

Prix : 99.29700

Coût réel : 1.05296 %

3- MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.

1 006 000\$	0.40000 %	2022
1 020 000\$	0.50000 %	2023
1 033 000\$	0.60000 %	2024
1 048 000\$	0.80000 %	2025
3 385 000\$	0.90000 %	2026

Prix : 99.10063

Coût réel : 1.05461 %

4- VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

1 006 000\$	0.45000 %	2022
1 020 000\$	0.55000 %	2023
1 033 000\$	0.65000 %	2024
1 048 000\$	0.75000 %	2025
3 385 000\$	0.90000 %	2026

Prix : 99.06900

Coût réel : 1.06727 %

5- VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

1 006 000\$	0.45000 %	2022
1 020 000\$	0.55000 %	2023
1 033 000\$	0.70000 %	2024
1 048 000\$	0.80000 %	2025
3 385 000\$	1.00000 %	2026

Prix : 99.27382

Coût réel : 1.08487 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BMO NESBITT BURNS INC. est la plus avantageuse.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que l'émission d'obligations au montant de 7 492 000 \$ de la Société de transport de Sherbrooke soit adjugée par la firme BMO NESBITT BURNS INC.

Que demande soit faite à cette dernière de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission.

Que CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents.

Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

Que le président et la trésorière soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

- ADOPTÉ -

7. **EMPRUNT PAR ÉMISSION D'OBLIGATIONS DE 7 492 000 \$ DATÉES DU 3 FÉVRIER 2021- RÉOLUTION DE CONCORDANCE, DE COURTE ÉCHÉANCE ET DE PROLONGATION**

RÉSOLUTION NUMÉRO 005-21

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Société de transport de Sherbrooke souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 7 492 000 \$ qui sera réalisé le 3 février 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
R-032	1 627 600\$
R-032	1 228 900 \$
R-037	137 500\$
R-031	110 000\$
R-031	25 000\$
R-038	89 000\$
R-038	11 000\$
R-042	255 000\$
R-043	28 000\$
R-043	20 000\$
R-046	150 000\$
R-048	2 057 000\$
R-048	1 740 000\$
R-049	13 000\$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros R-031, R-038, R-042, R-043, R-046, R-048 et R-049, la Société de transport de Sherbrooke souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke avait le 27 janvier 2021, un emprunt au montant de 2 994 000 \$, sur un emprunt original de 6 606 000 \$, concernant le financement des règlements d'emprunts numéros R-032, R-032 et R-037;

ATTENDU QUE, en date du 27 janvier 2021, cet emprunt ne sera pas renouvelé;

ATTENDU QUE l'émission d'obligations qui sera réalisée le 3 février 2021 inclut les montants requis pour ce refinancement;

ATTENDU QU'en conséquence et conformément au 2e alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance des règlements d'emprunts numéros R-032 et R-037;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 3 février 2021;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 3 février et le 3 août de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CD DES DEUX RIVIERES DE SHERBROOKE
1261, RUE KING EST
SHERBROOKE, QC
J1G 1E7

8. Que les obligations soient signées par le président et la trésorière. La Société de transport de Sherbrooke, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Que, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros R-031, R-038, R-042, R-043, R-046, R-048 et R-049 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 3 février 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Que, compte tenu de l'emprunt par obligations du 3 février 2021, le terme originel des règlements d'emprunts numéros R-032 et R-037, soit prolongé de 7 jours.

- ADOPTÉ -

8. **BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE**

RÉSOLUTION NUMÉRO 006-21

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le bordereau de la correspondance reçue pour le mois de décembre 2020 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

9. **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun point à ajouter en affaires nouvelles.

10. **MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame Chantal L'Espérance

Madame L'Espérance souhaite une bonne et heureuse année 2021 aux utilisateurs, aux employés, aux membres du conseil et à la direction. Elle souhaite que cette année soit sous le signe de la paix, de la santé et de la résilience.

Madame Dany Grondin

Madame Grondin offre ses vœux de bonne année 2021 à tous.

Monsieur Éric DesLauriers

Monsieur DesLauriers souhaite une bonne année 2021 à tous.

Monsieur Pierre Avard

Aucun message

Monsieur Pierre Tremblay

Aucun message.

Monsieur Marc Denault

Monsieur Denault explique que l'absence de Mme Évelyne Beaudin à la séance est due à un conflit d'horaire avec un autre comité de la Ville et il souhaite une bonne fin de soirée à tous.

11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Que la présente assemblée soit levée à 17h16.

SHERBROOKE, le 20 janvier 2021

Le Président,

Marc Denault

Le secrétaire,

Patrick Dobson